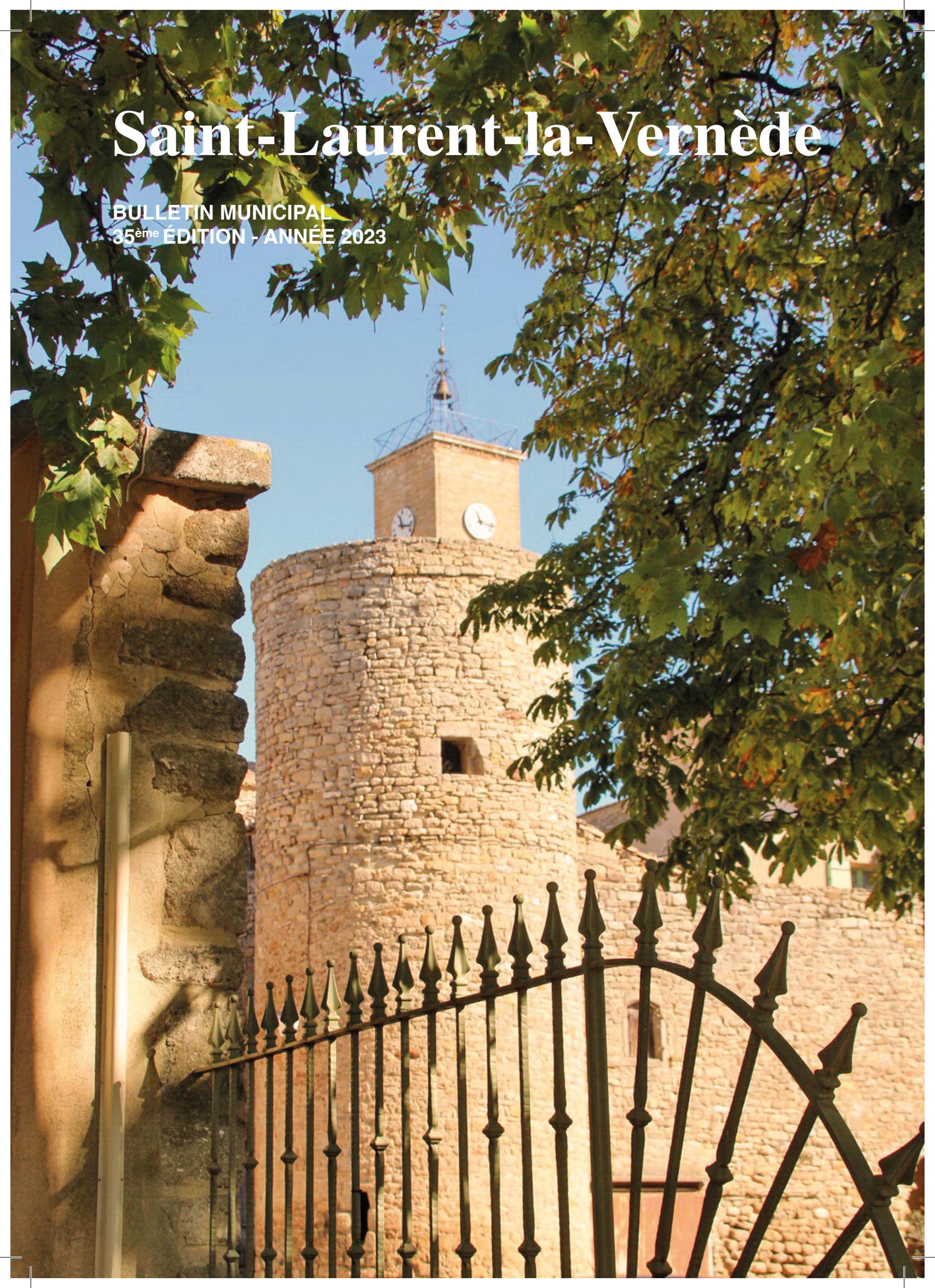


Saint-Laurent-la-Vernède

BULLETIN MUNICIPAL
35^{ème} ÉDITION - ANNÉE 2023



SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL	p. 2
LE MOT DU MAIRE	p. 3
INFOS PRATIQUES	p. 4
UTILES	p. 5
AU FIL DE LA TAVE	p. 7
BUDGET COMMUNAL	p. 10
RÉALISATIONS	p. 12
DOSSIERS EN COURS	p. 13
PROJETS	p. 13
SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT	p. 14
S.I.C.T.O.M.U.	p. 16
ÉCOLES DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE	p. 17
SYNDICAT DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE	p. 17
LA VIE ASSOCIATIVE	p. 18
PUBLICITÉS	p. 24

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SERRAL Léandro, 22 juin
TAVERNE Paul, 06 juillet

MARIAGES

GUIRAUD Lina et VARGAS Julian, 9 décembre

DÉCÈS

REILHAN Yves, 26 février
FOSSÉ Julienne épouse REBUFFAT, 10 mars
CHEVRETEAU Robert, 17 mars
GUILLERMINET Thérèse veuve NARBONNE, 31 mars
VANDELDELDE Simonne, veuve DESMET, 02 juin
TSCHOPP Michèle, veuve DUCOS, 04 août
ESPITALLIER Odette, 28 août
BERGER Lucette épouse HENROT, 28 septembre
PIERRARD Thierry, 01 octobre
FANTIN Edouard, 25 octobre
ALMÉRAS André, 4 décembre

J'espère que vous avez toutes et tous passé d'excellentes fêtes de fin d'année, que celles-ci vous ont permis de vous ressourcer et de passer d'agréables moments avec vos familles et vos amis.

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite une merveilleuse année 2024, qu'elle vous apporte la santé et des moments de bonheur partagés.

En ce début d'année, je tiens à remercier tous les agents de la commune qui œuvrent pour améliorer et faciliter le quotidien des habitantes et des habitants ainsi que les acteurs associatifs et les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre village, par leur travail et leur engagement.

Tout comme eux, l'équipe municipale est pleinement investie pour préserver et améliorer le cadre de vie des Saint Laurentais.

Comme prévu, le centre de santé d'Audabiac a ouvert ses portes, début septembre 2023. Il est situé dans les locaux, entièrement remis à neuf, de l'ancienne gendarmerie, Le Docteur Franck JOOSEN a été recruté dans le cadre du programme régional « Ma santé, Ma région » qui vise à lutter contre les déserts médicaux. Le docteur reçoit en priorité les patients qui n'ont plus de médecin traitant.

Au mois de novembre, la mise en service du nouveau château d'eau a marqué les esprits tant il était attendu par de nombreux Saint Laurentais depuis plus de dix ans. La pression d'eau est maintenant satisfaisante en tous points du réseau.

En cas de coupure d'électricité, l'autonomie se verra nettement améliorée avec ces 500 m³ supplémentaires.

Durant le dernier trimestre 2023, nous vous avons invité à vous exprimer lors des trois réunions publiques de quartiers. Vous êtes venus nombreux échanger avec les élus sur vos problèmes du quotidien ; plusieurs de vos suggestions vont être mises en application dans les mois qui viennent.

Différents dossiers sont à l'ordre du jour pour 2024 avec notamment la dernière tranche de travaux concernant l'aménagement de la traversée du village (routes de Bagnols et de Cavillargues) qui clôturera ainsi un important chantier de mise en sécurité.

Je vous laisse prendre connaissance de ce 35ème bulletin municipal qui se veut la rétrospective de l'année 2023. Bonne lecture !

Bien à vous,

Le Maire,
J. GUARDIOLA



INFOS PRATIQUES / UTILES

MAIRIE :

Tél. 04.66.72.80.82

Courriel : mairie@saint-laurent-la-vernede.fr

Site Internet : www.saint-laurent-la-vernede.fr

Secrétariat ouvert de 9 h à 12 h du lundi au vendredi

Tél. du Maire : 06.73.91.14.46

ÉCOLES :

Tél. : 04.66.30.03.22 à Saint Laurent

Tél. : 04.66.72.80.91 à La Bastide d'Engras

Tél. : 04.66.72.86.38 à Fontarèches

Tél. : 04.66.72.83.59 à La Bruguière

CANTINE SCOLAIRE :

Tél. 04.66.72.70.47 (répondeur et heures de repas)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour le REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DE LA VALLÉE DE LA TAVE (S.I.R.P.V.T.) :

Courriel : sirpvt@orange.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT :

7, Impasse de la Durande

Tél. et renseignements : 04.66.72.88.21

Portable : 06.32.11.89.53 / 06.76.83.26.11

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Place du monument aux Morts.

Tél. : 04.66.50.12.77

Ouverte le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 09h00 à 12h00. Fermée le lundi.

MÉDIATHÈQUE :

Foyer André Turion.

Ouverture : mardi de 09h30 à 11h et mercredi de 16h à 18h.

WC PUBLICS :

place des platanes et parc municipal

COURT DE TENNIS :

route d'Uzès.

Tél. : 04.66.72.85.34

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Les jeudis matin : reste et emballages (sacs jaunes)

Sacs jaunes à retirer à l'agence postale du mercredi au samedi matin.

TRI SÉLECTIF

Container à verre et à papier :

Place des Platanes, route de Cavillargues et chemin de la Durande.

Bornes textiles :

Près de la salle polyvalente (côté Est).

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE de VALLABRIX ou de LUSSAN

Renseignements : SICTOMU :

Tél. : 04.66.22.13.70

GENDARMERIE :

Tel : 04.66.72.90.01 ou 17

POMPIERS UZÈS :

Tél. : 18 ou 112

ENEDIS dépannage :

Tél. : 09.726.750.30

FRANCE TRAVAIL :

à Bagnols sur Cèze.

Tél. : 3949

DÉFIBRILLATEUR :

à côté de l'entrée Est du foyer Turion

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

à St Laurent la Vernède

M^{mes} CHASTELAN, BOUIX, AUBRY-LACHAINAYE et COLAS :

Tél. : 07.87.51.02.84.

M^{mes} BOYER et RIGOUARD :

Tél. : 06.33.01.63.07

MÉDECINS :

- à St Laurent :

Dr KESSLER, 14 place des platanes.

Tél. : 04.66.18.02.42

- à Lussan ; centre de santé d'Audabiac :

Dr JOOSEN

Tél. : 04.11.18.00.64

KINÉSITHÉRAPEUTE

à St Laurent la Vernède

M. FANTIN : Tél. : 06.74.78.78.38 (déplacement à domicile)

PHARMACIES - les plus proches :

- à St Quentin la Poterie :

Tél. : 04.66.22.18.15

- à Cavillargues :

Tél. : 04.66.82.07.74

HÔPITAL GÉNÉRAL

à Bagnols sur Cèze

Tél. 04.66.79.10.11

ASSISTANTES MATERNELLES

à St Laurent La Vernède

- Audrey SEGURA et Magali JÉRÔME : Maison d'Assistantes Maternelles :

Tél. : 06.16.15.68.33/ 06.08.58.14.40 et 04.66.72.71.20.

- Sabrina SCHMITT :

Tél. : 06.14.12.35.19

MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE :

- à La Bruguière

Tél. : 04.66.01.84.45

OFFICES RELIGIEUX :

- Messe : dates affichées sur la porte de l'église

- Culte protestant : à Uzès.

CORRESPONDANTE DE PRESSE :

Midi Libre et Le Républicain :

Patricia BARSOTTI.

Tél. : 06.16.29.00.80

SERVICE DES CARS :

Départ St Laurent du lundi au samedi : 7 h 20

Arrivée Nîmes gare routière : 8 h 40.

Départ St Laurent dimanche : 7 h 20

Arrivée Nîmes gare routière : 9 h 55

Départ Nîmes gare routière du lundi au vend. :

10 h 00

Arrivée St Laurent : 12 h 30.

Départ Nîmes gare routière du lundi au dim. :

16 h 45

Arrivée St Laurent : 18 h 00.

TRANSPORT À LA DEMANDE :

ligne de bus de la CCPU

Le mardi et le jeudi :

- Aller : 8h32 et 13h35

- Retour : 12h20 et 18h20

Réservation au 0 805 608 100 la veille avant 16h.

S.P.A :

Refuge des garrigues, à Vallérargues.

Tél. : 04.66.72.93.20

FOURRIÈRE :

Refuge des garrigues, à Vallérargues.

Tél. : 04.66.72.82.86



HORAIRES D'OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL

Le docteur KESSLER reçoit au cabinet médical, 14 place des platanes, uniquement sur rendez-vous,
Tél. : 04.66.18.02.42

CENTRE DE SANTÉ D'AUDABIAC

Le docteur JOOSEN reçoit sur rendez-vous au centre de santé d'Audabiac.

Le numéro du secrétariat est : 04 11 18 00 64

KINÉSITHÉRAPEUTE À DOMICILE

M. Philippe FANTIN se déplace à domicile pour vos soins de kinésithérapie. Tél. : 06 74 78 78 38

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Les infirmières reçoivent au cabinet médical, 14, place des platanes, et à domicile sur rendez-vous :

- Mmes CHASTELAN, BOUIX, AUBRY-LACHAINAYE et COLAS :
Tél. : 07.87.51.02.84.

- Mmes BOYER et RIGOUARD : Tél. : 06.33.01.63.07

TARIFS DE LOCATION

- Une table et deux bancs : 6 € (48 heures) Caution : 150 €
- Salle polyvalente : habitants de Saint-Laurent-La-Vernède
 - o Journée ou soirée : 180 €
 - Caution : 700 € (matériel) + 100 € (propreté)
 - o Week-end : 230 €
 - Caution : 700 € (matériel) + 100 € (propreté)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte est maintenant assurée par le SICTOMU en partenariat avec le Centre Social Intercommunal.

Conditions de collecte :

- Objets autorisés : gros électroménagers ou meubles propres et non dangereux ;
- Objets ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture mais pesant au maximum 70 kg ;
- Maximum 3 objets par foyer et par collecte ;
- Dépôt des objets à l'extérieur du domicile.

La collecte se fait uniquement sur rendez-vous sur réservation en mairie.

DÉCHETTERIES DE NOTRE SECTEUR

Jours et horaires d'ouverture :	VALLABRIX	LUSSAN	UZES
Lundi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	Fermée	X	X
Mardi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	Fermée	X
Mercredi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	X	X
Jeudi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	Fermée	X
Vendredi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	Fermée	X
Samedi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	X	X
Dimanche 8h30 – 11h45	Fermée	Fermée	X

Les cartes d'accès sont à demander directement à la déchetterie de votre choix. Les remorques doivent être bâchées durant le transport vers la déchetterie de Vallabrix.

COLLECTE DES EMBALLAGES À DOMICILE

Depuis la fin de l'année dernière, il est inutile de vous déplacer aux colonnes de tri pour vos emballages ménagers. Le SICTOMU procède à la collecte de ces déchets, le jeudi matin, via les sacs jaunes qui vous ont été distribués, et en parallèle au ramassage de la poubelle de RESTE.

Il vous est conseillé, si possible, de suspendre votre sac, afin d'éviter qu'il ne s'envole ou ne soit dispersé par des animaux.

Vos sacs sont nominatifs, des contrôles du tri sont effectués par les agents de collecte. En cas de « refus de collecte », un autocollant sera apposé sur votre sac. Vous pourrez prendre contact avec le SICTOMU qui vous indiquera les déchets indésirables qui ont été identifiés.

Quand votre stock de sacs jaunes sera épuisé, vous pourrez venir en récupérer de nouveaux à l'agence postale, aux heures d'ouvertures.

Les colonnes de verre et de papier restent en place !

Et n'oubliez pas « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les dysfonctionnements sur le réseau de l'éclairage public sont à signaler au secrétariat de mairie (lampe grillée, réseau hors tension, etc.).

COMMISSION D'AIDE SOCIALE

L'équipe de la commission sociale est toujours à votre écoute pour vous soutenir en cas de difficultés, ou si vous avez besoin d'informations. Vous pouvez appeler la mairie, les élus de la commission ne manqueront pas de vous contacter, et si nécessaire vous rencontrer.

Nous vous rappelons que le Centre Social Intercommunal (CSI) tient une permanence tous les mardis au foyer A. TURION pour vous aider dans vos démarches administratives ou vous donner des informations sur les activités proposées par le CSI de Saint Quentin la Poterie.

FRANCE SERVICES

Chaque 3^{ème} jeudi du mois (semaine complète), la permanence France Services permet un accompagnement sur les démarches de neuf partenaires nationaux : La Poste, France Travail, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

Les services publics viennent à votre rencontre pour vous faciliter les démarches administratives du quotidien, au foyer Turion de 9h30 à 12h.

Pour plus d'informations contactez la mairie ou par courriel : service.public.itinerant@languedoc.msa.fr
ou Tél. : 06.08.65.17.85 // 06.08.67.95.29

Lieux & horaires :	
Lundi - Lussan :	9h30 - 12h
Lundi - La Bruguière :	14h - 16h30
Mardi - Vallérargues :	9h30 - 12h
Mardi - Belvezet :	14h - 16h30
Mercredi - St-Victor-des-Oules :	9h30 - 12h
Mercredi - La Bastide-d'Engras :	14h - 16h30
Jeudi - St-Laurent-la-Vernède :	9h30 - 12h
Jeudi - Vallabrix :	14h - 16h30
Vendredi - St-Hippolyte-de-Montaigu :	9h30 - 12h
Vendredi - La Capelle-et-Masmolène :	14h - 16h30

Retrouvez la tournée itinérante chaque 3^{ème} semaine complète du mois !

N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Contacts :
06 08 65 17 85 / languedoc30.msa@france-services.gouv.fr

INFOS PRATIQUES / UTILES

TARIFS DES CONCESSIONS DES CIMETIERES

	4 m ²	6 m ²	Emplacement 4 urnes
Concession trentenaire	340 euros	420 euros	-
Concession cinquantenaire	420 euros	510 euros	-
Concession colombarium 50 ans	-	-	500 euros

Centre socioculturel intercommunal



Des questions administratives, un problème d'informatique, des difficultés pour se déplacer... le Centre Socioculturel Intercommunal Pierre Mendès France est toujours présent en ce début d'année 2024 pour vous répondre.

Vous pouvez venir nous retrouver au Foyer Turion tous les mardis matin. Vous y trouverez :

Une Permanence administrative

Venez rencontrer notre médiatrice accès aux droits tous les mardis de 9h30 à 12 h dans la mairie de Saint Laurent la Vernède (salle Turion), nous vous accompagnerons dans vos démarches administratives sans rendez-vous (CAF, Pôle emploi, CARSAT, MSA, CPAM, Impôt...).

Et pour être plus autonome : Atelier informatique

Des « cours » pour apprendre à se débrouiller avec un ordinateur, pratiquer en toute sécurité Internet, ouvrir et gérer une messagerie, s'initier à la tablette ou au téléphone...

Le mardi de 10h30 à 12h.

Groupe de 3/4 personnes

30 € les 10 semaines + adhésion au CSI

Inscription et information à l'accueil du CSIPMF ou par téléphone

Music care

Expérimentation d'une méthode antidouleur, à une pratique socioculturelle de prévention des douleurs du quotidien, de relaxation, pour prendre soin de soi, mieux gérer son stress, sa fatigue, son sommeil. Le mardi à 9h30. Tarif : 50€ l'année + adhésion au CSI

Nouveauté : en partenariat avec la CCPU et soutenu par un financement national appelé TIM'S, nous proposerons également les mardis, des Rendez-vous Mobilité : un entretien avec une conseillère pour faire le point sur ses déplacements, déterminer précisément son besoin, chercher des solutions (transport en commun, transport à la demande, vélo électrique, permis, microcrédit, location sociale...) et être accompagné pour les mettre en œuvre.

Et retrouvez toute la semaine, des activités socioculturelles proposées par le CSIPMF ou par ses associations adhérentes :

- Hatha – Yoga - Ass.

La Voie du Souffle – Patricia Born

Pratique du yoga, ancrée dans la tradition indienne. Enchaînements, postures dynamiques et statiques, respiration, relaxation, assise méditative.

Lundi 18h à 19h30 - 15 euros adhésion

170 €/an 1cours/semaine

220 €/an 2cours/semaine

-Rock/bachata - AC Danses

Apprendre les pas de base de façon très ludique des jeux de jambes pour vous amuser avec votre partenaire.

1h15 de cours + 45 mn danse corrigée

220€/ personne et 200€/personne si couple - Mardi de 19h à 20h

- Gym cardio stretching avec Pascale le jeudi de 19h15 à 20h15

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS!
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE!

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherches» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc

Bonjours
nous prenons soin de votre quotidien

Depuis près de 50 ans, Bonjours Groupe Présence 30 propose des Services à la Personne complémentaires à l'attention de tous les Gardois, mais également sur les départements limitrophes. Nous sommes présents à vos côtés afin de vous aider quotidiennement à passer de Bons Jours, tout en garantissant des services de qualité.

- Ménage
- Repassage
- Courses
- Accompagnement
- Téléassistance
- Café des Aidants
- Maisons en Partage
- Résidences Séniors
- Crèches
- Garde d'enfants
- Chantiers Éducatifs Jeunes

Agence de proximité de Bagnols-sur-Cèze
Esplanade André Mourgue
30200 BAGNOLS SUR CEZE
04 66 70 50 57
bagnolsurceze@bonjours.info

www.bonjours.info contact@bonjours.info 04 66 70 51 00

AU FIL DE LA TAVE

MÉDIATHÈQUE



Durant cette année à la bibliothèque, nous avons terminé notre inventaire qui nous a permis de mettre à jour notre stock.

Notre fonds se compose comme suit :

2109 livres adultes ;

1915 livres enfants.

La mairie nous a accordé une somme de 1500 € pour l'achat de livres, ce qui représente environ une centaine de nouveautés. Nous avons dû désherber plus de 300

ouvrages pour faire de la place.

En juillet et août, nous avons assuré des permanences les mardis matin que nos abonnés ont vraiment apprécié.

Cette année, nous avons eu de nouveaux adhérents et nos abonnés actifs sont au nombre de 79 personnes.

A part les écoles de St Laurent et la Maison d'Assistance Maternelle, malheureusement, nous constatons que très peu d'enfants fréquentent la bibliothèque.

Nous souhaitons une très belle année à tous nos lectrices et lecteurs.

Christelle et Eliane

DÉPART A LA RETRAITE D'ANNE ABATI



Le 10 mars 2023, dans la salle du Conseil Municipal, Anne ABATI a célébré son départ à la retraite de l'Agence Postale Communale. Tous les élus et les collègues employés communaux étaient présents pour lui dire au revoir et lui souhaiter une bonne continuation. Anne avait été recrutée à l'ouverture de l'Agence Postale, le 10 janvier 2014. Après presque 10 ans de bons et loyaux

services, il était temps pour elle de partir vers de nouvelles aventures !

La jeune retraitée avait préparé pour l'occasion un savoureux et copieux buffet dinatoire qu'elle avait en partie concocté. De nombreux cadeaux lui ont été remis soulevant de beaux moments d'émotions. Pour clôturer cette soirée, dans une ambiance joyeuse, nous lui avons souhaité une belle et heureuse retraite.

REPAS DES AÎNÉS



Le 25 mars dernier, nous avons eu le plaisir de nous retrouver à la salle polyvalente pour partager un repas avec les Aînés de

la commune. Les mets proposés ont été élaborés par le traiteur « Le petit Gourmand » de Connaux, et l'animation a été assurée par le groupe Equinoxe.

L'ambiance fut festive, nombreux sont ceux qui ont poussé la chansonnette ou occupé la piste de danse. Les convives ont, semble-t-il, bien apprécié et profité de cette journée de rencontre et de partage. Rendez-vous prochainement pour un nouveau moment de convivialité.

CENTENAIRE DE M^{ME} LABARRE (à droite sur la photo)



Le 3 juin, nous avons eu le plaisir de fêter le centenaire de Mme Yvette LABARRE. Nous nous sommes rendus chez elle avec quelques douceurs et elle nous avait préparé plusieurs de ses spécialités qui ont régalé l'assemblée. Nous l'avons écouté avec attention nous retracer une partie de son parcours de vie. Elle vécut tout d'abord au Maroc jusqu'aux événements de 1962. Puis elle est arrivée avec son mari dans la région parisienne. Elle a pu ainsi exercer son métier de couturière pour de grandes maisons de mode à Paris. Ce métier fût pour elle une véritable passion pour la création et les tissus. Elle a réalisé, entre autres, des robes de mariées et a pu mettre ses talents à disposition des jeunes femmes du village.

Elle nous a également relaté sa venue dans notre région et le choix de Saint Laurent la Vernède comme lieu de villégiature durant leurs vacances puis leur résidence principale au moment de la retraite. Elle vit désormais seule, tout à côté de sa sœur. Nous l'avons interrogé sur les secrets de sa longévité, elle a accepté de nous en confier un : elle boit quotidiennement du lait... Vous pouvez essayer, car en voyant sa belle énergie et sa vivacité d'esprit cela vaut peut-être le coup !

FESTIVAL DE LA TAVE



Fort du succès de la première édition, le festival de la Tave a été reconduit au mois de juin à l'occasion de la fête de la musique. Organisé par l'association Chansonyme avec la participation des mairies de St Laurent La Vernède, Fontarèches, La Bruguière, La Bastide d'Engras et Pugnadoresse, il a eu lieu du 16 au 21 juin. Dans chacune des cinq communes, un concert a été organisé en soirée précédé par des avant-scènes dès 18h30. Une buvette et un Food Truck étaient en place chaque soir.

Dédiés à la chanson française, le public a pu découvrir des artistes créateurs de chansons de tous styles.

Le 21 juin, tous se sont retrouvés sur la place des platanes pour le concert de clôture. En première partie, les élèves de la

AU FIL DE LA TAVE

classe de Mme SANTOIANI à St Laurent ont interprété plusieurs chansons dont une de leur création en collaboration avec Benoit MARC, président de Chansonyme, accompagnés en musique par Maélyls.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement : les membres de Chansonyme et les bénévoles de chaque commune pour la logistique, les sponsors et la communauté des communes Pays d'Uzès pour leur soutien financier.

Pour cette année, la 3ème édition du festival est en préparation.

14 JUILLET AU PARC



Retour au parc pour notre journée annuelle. Le traditionnel concours de belote a laissé la place à l'apéritif animé par le sympathique groupe PLAY. Les Saint-Laurentais ont pu se restaurer dans la convivialité, à l'ombre des grands arbres, les plats et les recettes familiales ont été partagées. Petit plus cette année avec la mise en service des nouvelles toilettes publiques. La journée s'est terminée sur des parties de pétanque qui n'avaient rien à envier au concours « la Marseillaise » !

CONCERT DANS LA COUR DE LA MAIRIE



Par une belle soirée d'août, dans la cour de la mairie, le groupe St Laurentais « Cheval 2 Trois » est venu présenter son spectacle « Chantons des Poètes » mis en scène par Viviane CAYOL. Le duo composé de Claudine et Benoit MARC a récité puis chanté des grands poètes tel que BAUDELAIRE, VILLON, RIMBAUD, VALERY... sur des mélodies composées par Benoit.

Cette représentation de grande qualité qui a été jouée pendant 3 semaines à Avignon lors du festival Off au mois de juillet a conquis le public venu nombreux pour l'occasion. Lors du verre de l'amitié offert en fin de concert, les spectateurs ont pu échanger avec Claudine et Benoit sur la mise en scène de leur représentation.

CENTRE DE SANTE D'AUDABIAC

Face au vieillissement de la population de notre bassin de vie et à l'offre médicale existante qui diminue (départ en retraite de médecins non remplacés), six communes du Nord de l'Uzège et des professionnels de santé travaillaient depuis quelques années pour essayer de trouver des solutions. C'est dans ce contexte que le Dr KESSLER est arrivé à St Laurent La Vernède, début 2021.

En complément, dans le cadre du programme régional « Ma Santé, Ma Région » afin de lutter contre les déserts médicaux, le centre de santé d'Audabiac, situé dans les locaux de l'ancienne gendarmerie à Lussan, a vu le jour, début septembre. Pour cela, un « Groupement d'Interêt Public » (G.I.P) qui associe la Région Occitanie et la Communauté des Communes « Pays d'Uzès » a été constitué. Le G.I.P est le financeur du programme et porte le projet de santé. Le Dr JOOSEN a été recruté par le G.I.P en tant que médecin salarié. Il a démarré son activité début septembre. En parallèle, a été fondé en début d'année 2023 un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, le SIVU Uzège-Nord qui réunit 11 communes du Nord d'Uzès (Lussan, Bouquet, Vallèrargues, Fons Sur Lussan, Belvezet, La Bruguière, Fontarèches, Saint Laurent La Vernède, La Bastide d'Engras, Pognadoresse et Saint Marcel de Careiret). Il est chargé de la gestion du bâtiment du centre de santé (entretien des locaux), compétence que n'a pas le G.I.P.

Le Dr JOOSEN reçoit prioritairement les personnes du secteur qui n'ont pas ou plus de médecin traitant.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le 105^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 a été commémoré devant le Monument aux Morts. Le maire était accompagné des adjoints et de conseillers municipaux, du commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Laurent La Vernède ainsi que d'un militaire natif du village,

Mattéo FOPPOLI. A la suite du dépôt de gerbe, le maire a lu le message de Monsieur le Ministre des Armées. Après l'hymne national, une minute de silence a été respectée.

De nombreux St Laurentais ont assisté à cette commémoration dont Mme LABARRE, doyenne du village. À l'issue de la cérémonie, un apéritif a été offert par la municipalité.

Discours de la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

«Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ».

Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes

alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devançant la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes.

Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres.

Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Et portons fièrement le Bleu de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent. Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer :

Vive la République !

Et vive la France !»

VIDE GRENIER



Le dimanche 5 novembre, les ciex ont été cléments avec la toute nouvelle association « Fiesta Vernéda » qui organisait son premier évènement : un vide grenier.

Autour de la place des platanes, 50 exposants s'étaient rassemblés pour vendre leurs objets sortis tout droit de leurs placards ou de leurs greniers.

Le thermomètre ne grimpait guère, mais le café chaud de la buvette et le sucre des viennoiseries réchauffèrent l'atmosphère, tout comme l'ambiance entretenue par une musique bon enfant. Les discussions et marchandages ne cessèrent uniquement que le temps de la restauration et du verre de l'amitié, qui se tenaient autour du stand de l'association.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

En fin d'année, le maire et son conseil municipal ont invité en trois sessions, le 17/11, 24/11 et le 01/12, la population à des réunions publiques de quartiers, au cours desquelles une centaine de personnes a pu s'exprimer sur les attentes ou problématiques du quotidien.

De nombreux sujets ont été évoqués :

- La gêne occasionnée par les voisins bruyants ;
 - La problématique des chats errants et chiens qui divaguent ;
 - Les excès de vitesse à l'intérieur et aux abords du village, notamment sur la route de Cavillargues ;
 - Le manque de propreté des valats mal entretenus par les riverains ;
 - Certaines personnes ont demandé l'installation de ralentisseurs aux entrées de la commune, un miroir rue du clavier.
- Dans une ambiance conviviale, le maire et son équipe ont essayé de répondre aux différentes attentes. De ces échanges sont ressorties de nouvelles idées, enrichissantes pour la commune. Ces rencontres se sont terminées autour du traditionnel verre de l'amitié.

MARIAGE DE L'ANNÉE



Le samedi 9 décembre 2023, le maire et sa deuxième adjointe ont eu le privilège de célébrer l'union de Mme Lina GUIRAUD et M. Julian VARGAS, résidant à Saint Laurent la Vernède.

L'unique mariage de l'année s'est déroulé dans une salle des mariages comble, de nombreux invités ont été obligés de rester à l'extérieur. Nous renouvelons tous nos

vœux de bonheur à Lina et Julian.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Ce samedi 6 janvier 2024, le maire et son conseil municipal ont convié les nouveaux arrivants de l'année 2023 à un pot d'accueil, en présence des représentants des associations. Cette réception a donné l'occasion aux nouveaux venus de s'informer sur la vie de la commune et les nombreuses activités proposées par les associations.

Les discussions se sont ensuite poursuivies, dans la bonne humeur, autour d'un apéritif.

RÉUNION DE PRÉSENTATION DES VŒUX

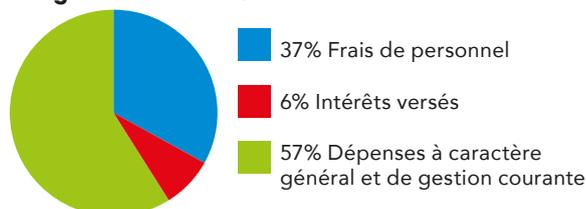


Comme chaque début d'année, le maire et ses adjoints ont invité la population du village à une réunion publique qui s'est tenue le 13 janvier devant plus d'une centaine de personnes. Outre la traditionnelle présentation des vœux, le maire a rappelé le bilan de l'année 2023, dont les principales réalisations sont l'aménagement de la voirie autour de la mairie, la mise en discrétion des lignes électriques et téléphoniques sur la route de Bagnols, la construction d'un mur de soutènement en gabions au stade, la pose de bancs sur la place des platanes, l'installation d'un nouveau jeu au parc et la mise en service du nouveau château d'eau. Ensuite, les adjoints ont pris la parole pour présenter - les activités de l'école et du regroupement pédagogique - les dossiers en cours de réalisations - la bibliothèque, le travail de la commission d'aide sociale ainsi que les diverses manifestations ayant jalonné toute l'année 2023.

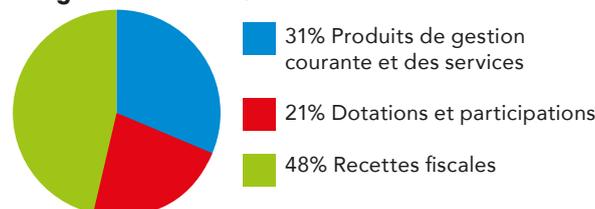
En fin de réunion, le public a pu s'exprimer en posant quelques questions aux élus. La soirée s'est prolongée autour du traditionnel verre de l'amitié.

BUDGET COMMUNAL

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT Budget communal 2022



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT Budget communal 2022



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	172 006,00	140 793,14			31 212,86
012	Charges de personnel et frais assimilés	167 218,00	164 375,59			2 842,41
014	Atténuations de produits	3 410,00	3 402,97			7,03
65	Autres charges de gestion courante	101 514,00	103 401,20			-1 887,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		444 148,00	411 972,90			32 175,10
66	Charges financières	26 328,00	26 327,42			0,58
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	19 252,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		489 728,00	438 300,32			51 427,68
023	Virement à la section d'investissement	209 130,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	8 815,00	8 814,08			0,92
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		217 945,00	8 814,08			209 130,92
TOTAL		707 673,00	447 114,40			260 558,60
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...	84 741,00	99 552,99			-14 811,99
73	Impôts et taxes	316 602,00	309 801,75			6 800,25
74	Dotations et participations	128 370,00	136 960,59			-8 590,59
75	Autres produits de gestion courante	91 162,00	96 815,16			-5 653,16
Total des recettes de gestion courante		620 875,00	643 130,49			-22 255,49
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	285,00	4 111,99			-3 826,99
78	Reprises provisions semi-budgétaires	86 513,00	44 654,68			41 858,32
Total des recettes réelles de fonctionnement		707 673,00	691 897,16			15 775,84
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		707 673,00	691 897,16			15 775,84
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 500,00	4 546,50	10 000,00	2 953,50
204	Subventions d'équipement versées	94 713,00	89 740,26		4 972,74
21	Immobilisations corporelles	134 347,00	74 762,62	39 102,72	20 481,66
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	138 309,00	291 976,72		-153 667,72
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	384 869,00	461 026,10	49 102,72	-125 259,82
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	64 091,00	63 590,22		500,78
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	64 091,00	63 590,22		500,78
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	448 960,00	524 616,32	49 102,72	-124 759,04
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	448 960,00	524 616,32	49 102,72	-124 759,04
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	210 987,00	202 328,27		8 658,73
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	210 987,00	202 328,27		8 658,73
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	35 842,00	39 469,71		-3 627,71
1068	Excédents de fonct. capitalisés	193 767,00	193 767,88		-0,88
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus		700,00		-700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	229 609,00	233 937,59		-4 328,59
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	440 596,00	436 265,86		4 330,14
021	virement de la section de fonctionnement	209 130,00			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	8 815,00	8 814,08		0,92
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	217 945,00	8 814,08		209 130,92
	TOTAL	658 541,00	445 079,94		213 461,06
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	16 864,57			

RÉALISATIONS

RECRUTEMENTS D'AGENTS COMMUNAUX

L'équipe technique de la mairie s'est vue renforcée avec le recrutement de Julien BIGONNET, qui a pour mission de secondier Sébastien DEPACE et de le remplacer pendant ses congés.

Julien qui avait déjà effectué des remplacements assure son poste avec beaucoup de sérieux. Ce recrutement permet maintenant à l'équipe technique de réaliser des travaux beaucoup plus conséquents.

À l'Agence Postale Communale, début janvier 2023, un agent administratif a été recruté après le départ d'Anne ABATI à la retraite. Il s'agit de Sandie COURTIN qui assure parfaitement sa mission.

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE

Après la consultation de plusieurs entreprises, un programme de voirie a pu être réalisé au mois de décembre, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet CEREG. La place du Fort, la rue des Tours et une portion de la rue du Lavoir ont été rénovées par l'entreprise ROBERT. Un cheminement piéton en résine va être matérialisé prochainement sur la chaussée ainsi que le marquage de plusieurs places de stationnement.

Sur la route de Fontarèches, un plateau ralentisseur va être créé, en début d'année, à 200 mètres du panneau d'agglomération. Ce dispositif qui vise à faire ralentir les véhicules entrants dans le village a bénéficié d'une subvention de 6.346,19 € dans le cadre des amendes de police.



PASSAGE EN LED DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉCOLE

Les dispositifs d'éclairage des locaux de l'école et de la cantine ont été remplacés par des LED. Des économies importantes sont attendues sur la facture d'énergie du bâtiment communal, celles-ci viendront amortir rapidement le montant de l'investissement qui s'élève à 4.068,00 €.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

En vue d'alimenter correctement la station de pompage du nouveau château d'eau, il était nécessaire de renforcer l'alimentation électrique du Poste Gendarmerie. Le Conseil Municipal a opté pour la réalisation du renforcement en souterrain. En même temps, dans un esprit d'économie, la mise en discrétion des lignes téléphoniques et de l'éclairage public a été effectuée par anticipation des travaux d'aménagement de la tranche 3. Ceux-ci doivent être entrepris au deuxième semestre 2024.

Le coût des travaux sur l'éclairage public s'élève à 28.148,00 € TTC, les lignes téléphoniques ont coûté 39.032,00 € TTC.

AMÉNAGEMENTS AUTOUR DU STADE



Les aménagements se sont poursuivis avec la construction d'un mur de soutènement en gabions à l'Est du stade et la création d'un petit parking à proximité du City Stade.
Coût des travaux : 24.612,00 €

TRAVAUX EN RÉGIE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX



L'équipe technique composée de Sébastien DEPACE et de Julien BIGONNET a pu réaliser des travaux importants : la pose des bancs sur la place de Platanes, suivie de l'installation d'un nouveau jeu de grimpe au Parc municipal puis avant la Toussaint la mise en peinture

des portails des cimetières.

Un grand merci aux deux employés communaux pour leur implication et leur goût du travail bien fait. Ces opérations restent économiquement très intéressantes pour la commune.

VENTE DE LA MAISON DU FORT



La maison dans le Fort qui était à la vente depuis quelques mois a finalement trouvé acheteur. Le 12 décembre dernier, M. Edwin ROCHAT a fait l'acquisition de cette propriété communale pour la somme de 50.000,00 €.

TRAVAUX DU SIAEPA



L'année 2023 a été riche en réalisations pour le Syndicat des Eaux et Assainissement (SIAEPA).

En effet, le 9 juin 2023, la nouvelle station d'épuration a été inaugurée après sa mise en service quelques mois auparavant. Les eaux traitées qui sortent de la station sont désormais conformes à la législation.

L'investissement entièrement à la charge du Syndicat s'élève à 387.789,00 €.

Le 24 novembre 2023, c'était au tour du nouveau château d'être inauguré. Attendu depuis de nombreuses années, il donne entière satisfaction puisque maintenant les pressions d'eau sont correctes pour l'ensemble des Saint Laurentais.

De plus, les 500 m3 d'eau des réservoirs viendront sécuriser l'autonomie générale des communes du Syndicat en cas de coupure d'électricité.

Le montant total des travaux s'élève à 1.579.567,80 € TTC, la commune de Saint Laurent a participé à hauteur de 152.795,86 € par l'attribution d'un fonds de concours.

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE TRANCHE N° 3



La demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a été effectuée au mois de décembre dernier, le dossier d'aide financière du Département dans le cadre d'un Contrat Territorial a été déposée en janvier. Si toutes les aides sont au rendez-vous, les travaux d'aménagement de la traversée du village « Tranche n° 3 » devraient démarrer au mois de septembre.

Le projet prévoit la réfection de la chaussée à partir du carrefour de la Guyon jusqu'à la Gendarmerie, le rétrécissement de la voie à 5,50 m, l'implantation d'un plateau ralentisseur, la création

d'un trottoir et le recalibrage des fossés de la route de Bagnols. La réfection de la ruelle s'intègre également dans le projet (du carrefour jusqu'à la place du Monument aux Morts).

RÉVISION DU PLU

Ce dossier au long cours se poursuit sereinement... Pour mémoire, il a été confié au cabinet « CROUZET Urbanisme ».

Durant toute l'année 2023, le cabinet a travaillé sur le diagnostic territorial de notre commune. À la suite, les services de l'Etat nous ont transmis le Porter À Connaissance de l'Etat.

Des réunions avec les personnes publiques associées vont suivre afin de construire le Plan Local d'Urbanisme qui tiendra compte des évolutions réglementaires et des lois en vigueur.

VOIE DE DÉSENCLAVEMENT DU VILLAGE

L'étude de la voie de désenclavement du village par le Nord a été confiée au Cabinet CEREG. Celui-ci doit déterminer le meilleur itinéraire pour permettre de rejoindre la route de Cavillargues en passant par le chemin situé derrière la Gendarmerie puis le chemin des Verriers pour aboutir au carrefour du chemin de Campeiraud.

L'étude devra déterminer l'emprise foncière de la nouvelle chaussée. Une autre réunion avec les riverains sera organisée quand les conclusions du cabinet CEREG parviendront en mairie.

TRAVAUX AU RESTAURANT

Le restaurant du village a changé de gérant au mois de septembre dernier, M. Jean-Paul BOISSON a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle.

Il prévoit une réouverture du commerce le 30 avril après quelques six mois de travaux de rénovation.

Dans ce cadre, la mairie va effectuer en début d'année quelques travaux lui incombant :

- Changement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur air / eau ;
- Installation de climatiseurs dans la salle de restaurant et dans la cuisine ;
- Création d'une terrasse non couverte.

Une autorisation d'urbanisme a été nécessaire, l'instruction ainsi que le dossier « Accessibilité » ont été confiés à l'architecte Michel ROURE.

AMÉNAGEMENTS DU PLATEAU SPORTIF

Quelques travaux sont encore à prévoir autour du plateau sportif :

- Pose d'une rambarde autour du stade ;
- Installation de deux tables de pique-nique et plantation d'arbres ;
- Installation de jeu de fitness pour adultes ;
- Création d'un cheminement piéton depuis l'entrée Nord du stade.

Ces équipements complémentaires devraient permettre à tous de profiter pleinement de cette infrastructure.



PARKING ROUTE D'UZÈS

Si le budget le permet, la création du parking de la route d'Uzès devrait voir le jour cette année. D'une surface d'environ 1500 m², cette aire de stationnement sera bien utile lors des manifestations qui se tiendront sur la place des Platanes.

PASSAGE EN LED DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'étude du passage en LED des lampes résiduelles de l'éclairage public a été confiée à l'entreprise VALETTE (prestataire de la commune pour l'entretien).

Différents scénarios vont être proposés au Conseil Municipal : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux ou remplacement global des lampes restantes, le choix sera guidé par le budget à mobiliser sur l'une ou l'autre des solutions.

RENFORCEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE

La commune ayant la volonté d'installer une borne à incendie sur la route de Cavillargues a confié ce projet au SIAEPA. Il s'avère que la canalisation existante à un diamètre trop petit pour pouvoir recevoir cet équipement. Pour installer correctement une borne à incendie un diamètre 100 mm est indispensable, de plus cette conduite d'eau potable passe en grande majorité dans le domaine privé.

Plusieurs raisons donc d'opérer au remplacement de la canalisation qui cheminera à l'avenir sur le domaine public. Une demande de subvention a été demandée par le Syndicat au titre de la DETR, ce qui viendra alléger la participation de la commune. Les travaux sont prévus pour l'exercice budgétaire 2025.

SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT ● ● ● ● ●

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE ST LAURENT LA VERNEDE.
7, impasse de la Durande 30330 ST LAURENT LA VERNEDE



SECRETARIAT

M^{me} COMBES Anne-Laure
Tel. : 04 66 72 88 21
Fax : 04 66 72 83 31
Mail : siaepa.stlaur@orange.fr

SERVICES TECHNIQUES

M. VERNASSAL Jean Marie
Tél. : : 06 76 83 26 11
Mail : siaep.stlaur@wanadoo.fr

AGENT TECHNIQUE

Tel. : 06 32 11 89 53

BUREAU

Le secrétariat ainsi que le bureau des techniciens sont regroupés au 7, Impasse de La Durande 30330 Saint Laurent La Vernède

Horaires d'ouverture au public
les lundis et mardis de 9h à 14h

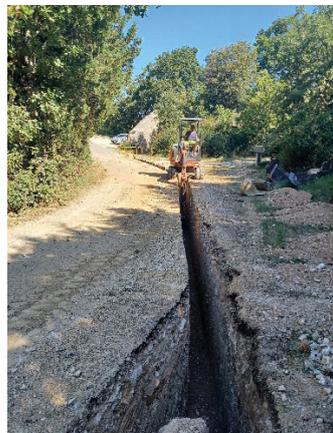
Horaires services technique
du lundi au vendredi 8h-12h /
14h-16h

Un site dédié au syndicat a été créé.
Les tarifications ainsi que tous les formulaires sont disponibles sur ce site.

Nous vous conseillons de le consulter régulièrement :
<https://siaepa30330.wixsite.com/website>

Un mode de paiement supplémentaire (DAMATRIX) est à la disposition des abonnés. Le code Datamatrix est une symbologie code-barres qui permet de payer ses factures d'un montant inférieur à 300 € chez un buraliste partenaire. La liste des buralistes partenaires est disponible sur :
<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

RÉALISATIONS 2023



Fontarèches

Renforcement du réseau d'eau potable sur une longueur de 350 ml (canalisations en fonte diamètre 100) - hameau d'Hamilliac, dernière tranche, coût 58 545,89 € soit 80 % HT de la mairie de Fontarèches et 20 % HT du syndicat.

Renforcement du réseau d'eau potable sur une longueur de 350 ml (canalisations en fonte diamètre 100) - Lembarnès :

Coût de l'opération : 59 389,40 € HT. Cette somme a été répartie entre la commune de Fontarèches et le S.I.A.E.P.A comme suit :

80 % HT mairie de Fontarèches,
20 % HT pour le syndicat

Réhabilitation du réseau de l'assainissement rue de Ravel. Les travaux sont terminés depuis fin juin.

Coût de l'opération 85566.31 euros HT
Financement : 70 % Agence de l'eau,
10 % Conseil départemental, 20 % S.I.A.E.P.A

Réalisations concernant les 3



Saint Laurent La Vernède



Inauguration de la station d'épuration le vendredi 9 juin 2023 après 1 an de fonctionnement.

communes

Sécurisation et Amélioration de l'alimentation en eau potable : les travaux ont débuté le 15 janvier comme prévu et se sont achevés le 15 novembre 2023. La mise en service de la nouvelle ressource a été effectuée le 23 novembre sur l'ensemble du réseau et l'inauguration a eu lieu le 24 novembre.

La Bruguière



REMERCIEMENTS AUX COMMUNES

Le S.I.A.E.P.A tient à remercier les communes de leurs participations financières au projet de sécurisation et d'adduction d'eau potable et plus particulièrement des fonds de concours apportés dans les projets d'investissements structurants (renforcements et/ou extensions de réseaux AEP/EU).



PROJETS 2024

Fontarèches

Renforcement du réseau d'eau potable Lembarnès, 4^{ème} et dernière tranche (80 % mairie de Fontarèches et 20 % du S.I.A.E.P.A du H.T). Le coût estimatif de l'opération s'élève à 40 609 € HT.

La Bruguière

Dévoisement de la canalisation de transfert (entre le village et la station d'épuration) du réseau d'assainissement sur le domaine public. Le dossier a été déposé en attente d'une subvention.

Projet concernant les 3 communes sous réserve d'obtention des subventions demandées

Renforcement de la capacité d'adduction en eau potable vers la bache de reprise de Panassac (Fontarèches) et ainsi sécuriser l'adduction du réservoir de La Bruguière par le renouvellement du réseau existant en PVC 80 mm par une canalisation en polyéthylène de diamètre 140 mm sur une longueur de 1.6 km.

La notification de la subvention a été reçue, les travaux seront effectués suivant la capacité d'investissement du S.I.A.E.P.A compte tenu du budget 2024.

RAPPEL TRÈS IMPORTANT AUX ABONNÉS

- **FUITE** sur canalisation d'eau potable après compteur d'eau (celle-ci doit être éligible suivant le décret 2012-1078 du 24 09 2012 consultable sur Internet)

Les abonnés doivent informer le syndicat (dont les agents constateront sur place l'anomalie avant réparation) et confirmeront la réalisation de celle-ci qui devra être effectuée par un artisan (facture détaillée et acquittée faisant apparaître la date d'intervention).

Un contrôle de la réparation par un agent du syndicat est obligatoire pour bénéficier de l'écèlement.

Aucun écèlement ne sera pris en compte si la procédure n'est pas respectée (les constatations seront faites par le service technique durant les horaires de travail des agents et hors de ces périodes par le Président ou les Vice-Présidents).

Pour éviter les mauvaises surprises pendant vos absences prolongées veuillez à fermer vos compteurs d'eau.

Le syndicat envoie une lettre aux abonnés dont la consommation est élevée afin qu'ils recherchent une éventuelle fuite. En cas de fuite avérée, pour bénéficier d'un écèlement, il faut respecter scrupuleusement le protocole indiqué dans ce courrier.

-les abris compteurs doivent être propres et accessibles tout au long de l'année.

- Les analyses d'eau sont consultables sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé <http://www.ars.occitanie.sante.fr/fiches-d-information-du-gard.104154.html/>

-Les factures d'eau sont payables par chèque uniquement à la Trésorerie d'Uzès, le SIAEPA émet uniquement les factures.

-En cas d'absence durant la période des relevés des index, l'agent met dans votre boîte aux lettres un avis de passage qui doit nous être retourné par tout moyen à votre convenance soit par courrier, soit par mail siaepa.stlaur@orange.fr.

Ayant rencontré des problèmes de réception, nous ne souhaitons plus que les index soient communiqués par téléphone.

Tout le personnel du SIAEPA ainsi que les délégués de chaque commune, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Le Président

3 mots-clés dans la gestion des déchets

En 2022, chaque habitant de notre belle commune a produit 232 kg d'ordures ménagères. **Parmi ces déchets, 145 kg ne devraient pas se retrouver dans le bac marron, car ils pourraient être valorisés s'ils étaient déposés dans les filières appropriées.** Malheureusement, en raison d'une absence de tri, la totalité du contenu du bac marron est enfouie au centre d'enfouissement de Bellegarde, sans aucune forme de valorisation.

Il existe des moyens simples de réduire considérablement notre production de déchets. Voici cinq astuces pour y parvenir :

1) Tri des emballages en plastique, carton et métal Les bouteilles, flacons, pots, barquettes, films en plastique, emballages en carton, en métal et briques alimentaires doivent être déposés dans votre sac jaune.

Attention, afin d'assurer une valorisation optimale de vos emballages, il est primordial de les vider de tous restes alimentaires avant de les déposer dans la colonne jaune. Dans une même logique, n'imbriguez pas différentes matières entre elles.

2) Compostage des biodéchets : Réduire de 30% le volume de ses ordures ménagères en compostant ses biodéchets, tels que les épluchures de fruits et légumes, c'est possible. Le compostage vous permettra qui plus est d'obtenir un fertilisant naturel pour votre jardin ou votre potager. Le SICTOMU en partenariat avec la CC Pays d'Uzès finance intégralement le coût des composteurs domestiques. Cerise sur le gâteau : une formation pour vous permettre de débiter sereinement le compostage vous est offerte par le SICTOMU.

3) Tri des emballages en verre : Les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre doivent être déposés dans la colonne verte. Le verre se recycle à 100% et à l'infini, mais veillez à ne pas y jeter des éléments comme les ampoules, miroirs, vitres, porcelaine, plats en Pyrex, ou vaisselle cassée, qui doivent être apportés en déchèterie.

4) Tri des papiers : Tous les papiers de la vie quotidienne, y compris journaux, magazines, et courriers publicitaires, doivent être déposés dans la colonne bleue. Pour réduire les publicités non désirées, apposez un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres.

5) Déchèterie : Utilisez les 4 déchèteries gratuites du SICTOMU pour les déchets plus spécifiques tels que meubles, gravats, végétaux, métaux, produits chimiques, et électroménagers. De nouvelles filières de valorisation sont en développement, alors n'hésitez pas à solliciter l'agent d'accueil de votre déchèterie pour les objets spécifiques.

En adoptant ces astuces, nous contribuons à un village plus propre, plus vert, et plus durable. Chacun de nous a un rôle à jouer pour préserver notre environnement.

FOCUS SUR LA COLLECTE EN PORTE A PORTE DES EMBALLAGES

Pourquoi avoir fait évoluer le mode de collecte des emballages ?

En optant pour la collecte des emballages en porte à porte, le SICTOMU permet à ses usagers de trier les emballages du quotidien à la maison, en toute simplicité.

Comment se déroule la collecte ?

Le plus simplement ! Au lieu de vous déplacer jusqu'aux points d'apport volontaire, vous déposez vos emballages en plastique, en carton et en métal dans un sac jaune, remis gracieusement par la collectivité. Vos sacs jaunes sont à déposer au même endroit que votre bac marron. Ils seront collectés le même jour par deux équipes différentes.

Que faire en cas de refus de collecte ?

L'erreur est humaine et le SICTOMU est là pour vous accompagner dans une démarche de tri plus vertueuse. En cas d'erreur de tri dans votre sac jaune, nos agents de collecte apposeront un autocollant sur ce dernier indiquant le motif du refus.

Puis, le SICTOMU entrera en contact avec vous pour vous indiquer la marche à suivre pour représenter votre sac lors de la collecte suivante.

Quelles sont les erreurs les plus récurrentes ?

Les agents de collecte constatent la présence de verre, d'objets en plastique, d'essuie-tout, de mouchoirs, de produits toxiques, de produits d'entretien de cheminée, de restes alimentaires, de couches usagées, de jouets en plastique, de chaussures et d'autres textiles. Des déchets totalement inappropriés dans les sacs jaunes qui compromettent non seulement la qualité du recyclage, mais aussi le processus de traitement des déchets, tout en entraînant des coûts supplémentaires pour le SICTOMU.

En cas de doute, sur la destination d'un déchet : www.sictomu.fr ou télécharger l'application mobile Guide du Tri disponible sur Apple Store et Google Play.

TOUS LES EMBALLAGES VONT DANS LA POUBELLE JAUNE

COLONNE | SAC JAUNE

les bouteilles et flacons en plastique

les emballages métalliques

les emballages en carton et briques alimentaires

les pots, barquettes et films en plastique

ET MES AUTRES DÉCHETS ?

COLONNE BLEUE

Tous les papiers : cahiers, catalogues, tickets de caisse, de transport, enveloppes ...

COLONNE VERTE

Tous les emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons.

Depuis le 1^{er} janvier 2024

COMPOSTEUR

Les biodéchets : déchets alimentaires (restes de repas, épluchures de fruits et légumes ...) et les petits déchets de jardin.

NOUVELLE CONSIGNE

BAC DE RESTE

En sac fermé : les déchets d'hygiène à usage unique (mouchoirs, lingettes...) ; les petits objets en plastique (stylo, rasoir, brosse à dents) ; la vaisselle cassée ...

DÉCHÈTERIE

Les gros cartons, les meubles, les gravats, le bois, la ferraille, l'électroménager, les végétaux, les déchets dangereux ...

Une question sur la collecte, le tri et le traitement de vos déchets ?

04 66 22 13 70 ou www.sictomu.fr

Téléchargez votre calendrier de collecte 2024 en scannant le QR Code ci-contre.

ÉCOLES

DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE



Cette année, 93 enfants sont scolarisés dans le R.P.I. L'effectif est resté stable, la perte des 12 élèves partis en 6^{ème} au collège a été compensée par l'arrivée de 12 enfants de 3 ans en petite section de maternelle. Le 1^{er} septembre la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, sans changement, les cinq enseignants sont les mêmes que l'année dernière. Quelques travaux ont été réalisés à l'école de St Laurent : tous les éclairages d'origine des classes et du dortoir ont été remplacés par des éclairages LED beaucoup moins énergivores.

Lors du premier conseil d'école le 17 octobre dernier, les projets pédagogiques du 1^{er} semestre ont été présentés par chaque enseignant :

Pour toutes les classes :

- Participation à « La Grande Lessive » (installation d'art éphémère) dont le thème cette année était « avec ou sans eau ». L'exposition des travaux a eu lieu à l'école de St Laurent le 19 octobre.

- Stage de cirque avec la compagnie « Equilibre » pendant deux semaines (6h par classe). Les activités se sont déroulées à St Laurent, dans la salle polyvalente la première semaine puis sous un chapiteau installé sur le stade. Le dernier jour, chaque classe a présenté son spectacle sous le chapiteau sous l'œil attentif des parents d'élèves.

Pour les maternelles :

- Accueil des lectrices de la médiathèque d'Uzès.
- Correspondance et rencontre avec les élèves de Vallabrix.
- Séance de cinéma à Uzès.

Pour les GS/CP et CE1 :

- Accueil des lectrices de la médiathèque d'Uzès. Présentation de 5 albums qui sera suivie d'un vote où chaque enfant choisira celui qu'il a préféré. Ces albums seront utilisés pour un rallye lecture en fin d'année.

- Visite du musée BORIAS d'Uzès le 21 novembre suivi d'un atelier d'art plastique.

- Participations aux rencontres USEP.

Pour les CM1/CM2 :

- Conte musical « Écoute, écoute » qui rappelle les dangers des sons produits par les divers appareils utilisés par les élèves.

- Participation aux rencontres USEP.

- Projet dans le cadre de la liaison 6^{ème}, thème choisi : la biodiversité.

La fête des écoles est prévue le vendredi 28 juin 2024 en collaboration avec l'APE.

SYNDICAT

DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE



CANTINE/GARDERIE

Le tarif de la cantine a légèrement augmenté, le prix du repas est maintenant de 3,80 €. Il y a toujours autant d'enfants qui mangent à la cantine chaque jour (plus de 70 / jour en moyenne). Le tarif de la garderie est resté inchangé à 1,10 €. La garderie est ouverte de 07h30 à 08h45 et de 16h45 à 18h00 les jours d'école.

TRAVAUX

Le réaménagement de la cuisine s'est terminé cette année avec le remplacement de l'armoire réfrigérante (2.208 € TTC financé par le SIRPVT).

Dans le réfectoire de la cantine, les dalles du faux plafond ont été remplacées ainsi que les néons par des éclairages LED. Ces travaux ont été faits par la mairie de St Laurent.

SECRÉTARIAT DU SIRPVT

Depuis le 1^{er} octobre, Mme COMBES Anne Laure est la nouvelle secrétaire du SIRPVT, elle remplace Mme MEYNADIER. Nous remercions vivement Mme MEYNADIER pour son travail et son professionnalisme durant les 4 années passées au secrétariat.

TRANSPORT SCOLAIRE

Voici le nouveau lien pour faire la demande de carte de transport en ligne : <https://transportscolaires.laregion.fr/>

Pour rappel, la carte de transport est gratuite si elle est demandée avant le 31 juillet, sinon elle est facturée 25 €.

REPAS / GOÛTER DE NOËL

Le repas de Noël a eu lieu le 21 décembre. Pour l'occasion plus de 80 enfants y ont participé.

Comme chaque année, le goûter de Noël offert par les communes a été distribué dans chaque classe avant les vacances.

Les membres et le personnel du S.I.R.P.V.T vous souhaitent une bonne année 2024.



LA VIE ASSOCIATIVE

LES AINÉS DE LA VERNÈDE



C'est avec une vive émotion que nous avons appris au printemps le décès de M^{me} NARBONNE, ancienne présidente de notre association. Thérèse avait relancé le club des Aînés de la Vernède en 2011 avec son équipe puis l'a dirigé durant une dizaine d'années. Présente tous les jeudis et lors des sorties, elle était très dynamique et profondément attachée à notre association. Nous ne l'oublierons pas !

Rétrospective des activités :

01 février 2023 : après la pandémie et ses séquelles, L'A.G du «Club des Aînés de la Vernède», donne le top départ de l'année 2023. Le nouveau bureau composé de S. VIDAL (P), A. ABATI (S) et M. MAZERT (T.A) prend ses marques, conscientes que le redémarrage va être difficile.

La première sortie est programmée Le mercredi 17 mai 2023, il s'agit d'une échappée à Marseille.

7h30 à l'abri bus, les 34 participants inscrits se sont installés dans un magnifique car conduit par le très sympathique « David ». Arrivé à 10 h à Marseille, le groupe a pu découvrir avec étonnement le fac-similé de la grotte COSQUER entièrement reconstituée et ornée par des artistes experts en la discipline. Sur un parcours de 1750 m², installés par six à bord des modules d'exploration, les adhérents et non adhérents n'ont pu retenir leur émerveillement. À 12h, regroupement aux restaurant pour apprécier, selon les goûts de chacun, une variété de plats présentés sous forme de buffet.



A 14h, le petit train touristique a permis au groupe de rejoindre, sans fatigue, par la corniche, « Notre Dame de la Garde », dite « la Bonne Mère ». Implantée sur la colline de la Garde, du haut de son altitude de 150 m, cette basilique surplombe la cité phocéenne, en protège les habitants et offre un panorama magnifique à ses visiteurs.

A 15 h 30 avec un guide professionnel le groupe visite « le Panier », plus vieux quartier de Marseille installé sur une butte au centre de la ville ; ses ruelles s'entrelacent et débouchent sur des petites places où le Street Art est bien présent. Suit la Visite de «la vieille Charité», bâtiment édifié au 17^{ème} siècle pour abriter les pauvres de la ville. En 1986, devenue un centre pluridisciplinaire à vocation scientifique et culturelle de la ville de Marseille, elle est désormais classée au titre des monuments historiques.

La visite se termine par la cathédrale «La Major», siège de l'archevêque de Marseille, architecture Romane et néo byzantine, située entre le vieux port et le port de la Joliette.



Le 10 octobre 2023, pour clore la trêve estivale et relancer le dynamisme du Club, un aioli a permis à 36 adhérents de se retrouver. C'est donc dans la salle polyvalente de St Laurent la Vernède que pour commencer, un apéritif composé de mises en bouche originales et délicieuses a été servi. Ont suivi « l'aioli », très copieux, le plateau de fromage et le très attendu café gourmand, le tout servi par un traiteur de Connaux et son personnel.

Et voici le temps des châtaignes ! Les vingt-sept adhérents du « Club des Aînés de la Vernède » étaient bien à l'heure au lieu de rendez-vous et avaient le vent en poupe ce 26 octobre 2023, impatients de se rendre vers Ste Cécile d'Andorge.



Arrivés à la gare de Ste-Cécile, malgré une météo exécrable, tous ont pris place, avec bonne humeur, dans le petit train touristique (le T.A.C. = Trains de l'Andorge en Cévennes) : 47 places maximum, fabriqué par des bénévoles pendant 4 ans , pour proposer cette animation qui emprunte le départ de l'ancienne ligne du CFD.

Ste-Cécile /Florac (fermée en 1968) – Inauguré en juillet 2009, il relie la gare gardoise de Ste-Cécile-d'Andorge à celle, lozérienne, de St-Julien-des-Points ; un circuit de 3 km (aller-retour) sous les frondaisons des châtaigniers.

La voie est étroite (40 cm). Le parcours permet de découvrir, outre le paysage, plusieurs ouvrages d'art tel que le viaduc sur l'Andorge et le tunnel de Bramefont qui témoignent du travail réalisé il y a 100 ans lors de la construction du CFD. Prévu au point de retournement, mais reprogrammé à l'arrivée à cause de la météo, un velouté de potiron, des apéritifs et petits fours ont réchauffé les visiteurs.

Et voici Saint-Nicolas qui passe. C'est donc tout naturellement

que, le 15 décembre, pour faire référence à l'Alsace et préparer l'arrivée du père Noël, après un apéritif accompagné d'amuse-bouches aussi variés que délicats, les 26 inscrits ont partagé une copieuse choucroute, suivie d'un plateau de fromage et du traditionnel et très attendu café gourmand.
C'est ainsi que la dernière animation de l'année a pris fin, sur des « Joyeux Noël » et des « A l'an que vèn ! Se siam pas mai, que siguem pas mens. »

Association des parents d'élèves du R.P.I (A.P.E.)

Rétrospective des actions scolaires de l'année 2023

L'APE de la Vallée de La Tave n'a pas chômé lors de cette année 2023 !

Au programme : des festivités pour petits et grands afin de financer des projets pour les enfants de l'école.



- Soirée Carnaval : le 11 mars 2023 petits et grands ont pu se déguiser et partager une soirée festive autour d'un repas.

L'ambiance était assurée par DJ Raffy

Voyez par vous-même :



En mars également (le 24) l'APE était à la buvette pour

accompagner La grande lessive : « Ma cabane est/et ta cabane » ... Tous les élèves et leurs enseignants ont été très créatifs et nous ont régalés.

Le loto de l'APE : le 02 avril 2023, plus de 200 personnes étaient réunies (il a fallu pousser les tables !). Ce loto a pu ravir petits et grands avec des lots pour tous les goûts.

L'APE c'est aussi le financement des bus pour les sorties au cinéma, au musée Borias, et la visite du collège avec son super restaurant !



L'APE c'est surtout le financement des sorties scolaires de fin d'année, pour que chacun puisse y participer gratuitement nous menons des actions tout au long de l'année pour un principe d'égalité et de solidarité :

- La Bamboueraie le 30 mai 2023 pour les plus jeunes



- La ferme aux crocodiles le 15 juin 2023 pour les plus grands



- La fête des écoles de fin d'année scolaire, le 30 juin 2023, qui aura, sous les platanes, fait danser les enfants grâce à un joli spectacle soigneusement préparé par l'équipe enseignante et les adultes grâce à l'animation de DJ JP. Les grillades et boissons fraîches vendues par l'association ont également amené un air de vacances estivales fort apprécié de tous.



Un magnifique spectacle

- La remise de diplômes pour les futurs 6^e ainsi qu'une calculatrice

Et puis l'été est passé et la nouvelle année scolaire a bien débuté avec notamment l'élection d'un nouveau bureau, la présence de l'APE aux Temps des Cerises à Fontarèches le 10 septembre de beaux spectacles, de belles retrouvailles de rentrée.

LA VIE ASSOCIATIVE

La Grande lessive 2^e édition, à l'école de Saint Laurent le 19 octobre 2023.



C'est une manifestation artistique internationale permettant à chacun d'exposer une œuvre sur un même thème « Avec ou sans eau ». Nous avons, grâce aux enseignants du RPI, réunis tous les élèves et leurs familles autour de la buvette.

Comme la fin de l'année arrive à petits pas, nous voilà de nouveau déguisés pour la soirée Halloween et sa traditionnelle tournée des bonbons à Saint Laurent, une grande réussite nous avons fait la rencontre de sorcières extraordinaires. Nous avons prolongé la tournée par une soirée dansante autour d'une buvette, pour le plaisir de nos enfants à faire la fête ensemble avec de la musique, des lumières et une décoration à faire trembler les plus grands.



Halloween a vite laissé place à Décembre avec une fin d'année bien remplie. Pour faire bouger et réchauffer les enfants, un stage de cirque a été organisé et financé par l'APE.

Le cirque est une activité scolaire magique dans laquelle chacun de nos bambins a pu exprimer sa fibre artistique durant deux semaines lors des ateliers mais aussi lors de la représentation finale le 8 décembre.



Et voilà l'année se termine avec ses fameuses fêtes de Noël et ses délicieux chocolats Initiatives. La Kermesse tout d'abord avec ses jeux en bois et la pose photo avec le Papa Noël devant un splendide décor dans le foyer de Saint Laurent le dimanche 10 décembre.



Un spectacle féerique Les Magiciens des bulles à l'école le 12 décembre et le Père Noël passé également ce jour-là mais avec un moyen de transport s'éloignant du traineau...



N'oublions pas que tous ces moments forts animent régulièrement la vie de nos villages. Nous tenons à remercier les citoyens et municipalités de La Bastide, Saint Laurent la Vernède, Fontarèches et La Bruguière qui nous soutiennent. Merci également aux équipes enseignantes et éducatives, aux familles et surtout aux enfants d'avoir participé à la vie de l'APE pour le financement de tous ces magnifiques moments.

L'APE continue à œuvrer pour nos citoyens de demain alors nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 !

À vos agendas : pour cette nouvelle année 2024 qui, nous l'espérons, sera aussi riche, joyeuse et solidaire que celle écoulée.



PROGRAMME 2023 - 2024

<p>19 oct. La Grande Lessive Exposition + Buvette APE ⌚ 17h 📍 École de St-Laurent-la-Vernède</p> <p>11 nov. Halloween Tournée + Soirée déguisée + DJ ⌚ 16h30 📍 St-Laurent-la-Vernède</p> <p>27 nov. Cirque à l'école Classes de cirque sur 10 jours + représentation avec public le 8 déc. ⌚ 10j 📍 Stade de St-Laurent-la-Vernède</p> <p>10 déc. Kermesse de Noël Jeux + surprises + photo Père-Noël ⌚ 14h30 📍 Salle de St-Laurent-la-Vernède</p> <p>12 déc. Noël à l'école Père-Noël + spectacle + goûter ⌚ 9h 📍 École de St-Laurent-la-Vernède</p>	<p>9 janv. Galette des rois Goûter + pot de l'APE offerts ⌚ 17h 📍 École de St-Laurent-la-Vernède</p> <p>28 janv. LOTO Tombola + Buvette APE ⌚ 14h 📍 Salle de St-Laurent-la-Vernède</p> <p>2 mars Carnaval Défilé + Soirée déguisée + DJ ⌚ 17h30 📍 Salle de La Bruguière</p> <p>7 avril Pâques Jeux + goûter offerts ⌚ 14h 📍 Parc de la Bastide d'Engras</p> <p>28 juin Fête des écoles Spectacle + Buvette/repas APE ⌚ 17h 📍 Place de St-Laurent-la-Vernède</p>
--	---

À confirmer...
La Grande Lessive n° 2 en mars + Vide-grenier en mai

Offert aux élèves sur le temps scolaire

Infos : 06.26.71.36.60 📱 apelavalleedelatave

LOISIRS ET CRÉATION

L'association a repris ses activités depuis le mois de juillet en organisant une exposition artistique éphémère les 14 et 15 juillet 2023 avec des artistes peintres, photographes, écrivains, sculpteurs, dessinateurs et musiciens... Cette manifestation a eu beaucoup de succès et sera renouvelée en 2024. Les ateliers de peintures spécialement à l'huile, pour adultes ont repris le mercredi après-midi et le mardi après-midi (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente de Saint Laurent, avec possibilité de travailler également l'aquarelle, l'acrylique et les peintures artistiques sur tous supports. Pas d'atelier peintures pour enfants cette année, faute de participants. Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Mireille Pithon au 06 35 44 37 20. Les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024 qui commence.



NATURA SPORTS ET LOISIRS

L'association Natura Sports et Loisirs organise la seizième randonnée Natura qui aura lieu le dimanche 4 février 2024 au Domaine Natura, route de Fontarèches à St Laurent la Vernède. Au programme :

Trois parcours pédestres

3.50 km (en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves)
10 km
16 km

Deux parcours Rando-Trail en départ libre

10 km
16 km

Un ravitaillement est prévu sur les parcours.

Les inscriptions débuteront à partir de 8h30 au Domaine Natura et se termineront entre 10h00 et 11h00 selon les parcours. Les départs se font au fur et à mesure des inscriptions. Boissons chaudes (café, thé, chocolat) et viennoiseries (1 mini croissant par participant) au départ.

À l'issue de la randonnée, il vous sera offert le verre de l'amitié et un encas chaud (sandwich saucisse grillée, paquet de chips, fromage, fruit, boissons sur table) et boissons chaudes après le repas.

Vous emporterez une bouteille de vin du Domaine Natura ou de jus de fruit pour les plus jeunes.

Tarif tout compris pour cette journée : 12 € (Gratuit pour les enfants – de 8 ans)

Nous espérons vous compter parmi nos participants.

Informations : 04 66 72 89 01

COMITÉ DES FÊTES



Cette année encore, le Comité des Fêtes tient à remercier les St-Laurentais et St-Laurentaises pour leurs participations aux festivités.

Retour sur l'année 2023 :

En février, l'après-midi belote (une vingtaine d'équipes) suivie d'une soirée dansante avec Dj Raffy's fut un succès.

Les aubades du samedi avant la fête animèrent le village avec une jeunesse de plus en plus nombreuse et festive ; un grand merci à «l'Epicherie» qui comme chaque année a offert le déjeuner.



La fête votive fut encore une fois une réussite !

Vendredi après-midi une cinquantaine d'équipes à la belote pour le coup d'envoi des festivités suivie d'une soirée au top soirée avec Dj Flav's.

Le samedi : taureaux «pailles» dans l'après-midi puis l'orchestre «Mercury» assura la soirée.

Le dimanche : l'abrivado longue du matin vit quelques taureaux s'échapper. L'apéro concert fut encore une fois de plus phénoménal, animé par la Pena «Les Astres aux Notes» et «DJ Malcros» qui ont mis le feu aux platanes jusqu'à tard dans la soirée, sans oublier les taureaux «pailles» sur le stade, menés par la manade de «La Clastre».

Merci à tous les membres bénévoles du comité pour leurs implications, sans eux, pas de fêtes !

Pour l'année 2024, une nouvelle équipe est en place, et vous propose :

Samedi 03 février à la salle polyvalente dès 15h un concours

LA VIE ASSOCIATIVE

de belote, suivi à 19h d'un apéro concert avec «Sanh Wolf», chanteuse Jazz-PopRock, puis Dj Raffy's finira la soirée. La petite restauration sera assurée par notre ami John (tapas, etc...).

Samedi 03 août : aubades à la population.

09, 10 et 11 août : fête votive. Cette année, le samedi soir sera animé par le grand orchestre «Mistral».



Le Comité des fêtes vous souhaite une bonne et festive année 2024.

FIESTA VERNÈDA

Une nouvelle association au village !

Une association festive, complémentaire au comité des fêtes.

A l'initiative de Charly Bernoin, Cyril Piron et Catherine Meynier, «Fiesta Vernèda» a vu le jour à l'aube du vide grenier, le dimanche 05 novembre aux Platanes.

1ère manifestation, grand succès, avec plus de 50 exposants (ravis de l'organisation et des ventes faites ce jour-là). La veille, malgré la pluie, buvette et fléchage se mettaient en place. Au matin, café offert aux exposants et petits déjeuners proposés ; midi, buvette et petite restauration chaude, bien appréciées par tous, ainsi qu'un fond sonore d'animation sous les platanes... Même le soleil était présent !

2024 va être chargée en événementiels : à vos agendas pour noter les dates (voir le programme).

Pour finir, nous voulons remercier l'équipe associative, ainsi que les premiers bénévoles de Fiesta Vernèda et souhaitons à tous les villageois ainsi qu'aux familles et amis une bonne année sous le signe de la convivialité.



RAFFY'S PASSION



DJ Raffy a créé son association «Raffy's Passion» en 2023.

Prestataire de service dans l'événementiel, il vit sa passion au rythme de vos soirées, anniversaires, festivités... Et vous garantit des moments inoubliables.

Au village, il a su s'imposer dans son domaine avec toute la confiance du comité des fêtes, de Fiesta Vernèda et des commerçants.

DJ ' Raffy's Passion vous souhaite une très belle année musicale !

CHANSONYME

Chansonyme a dix ans, mais l'association ne veut pas encore entrer dans l'âge de raison (elle laisse cela aux adultes) ; elle restera pour longtemps dans l'âge de la chanson où les idées et les mots dansent !

On peut dire que 2023 a été chantant avec le deuxième Festival de la Tave et plein de rendez-vous à Saint Laurent, dans la vallée de la Tave, dans le Vercors, à Sète, en Avignon et à Ensues la Redonne où Chansonyme a porté les couleurs de St Laurent la Vernède et de la chanson française de création.

Les événements 2023



Notre Assemblée Générale 2023, s'est tenue au domaine Saint Joseph le 16 février, suivi du repas de gala réunissant adhérents, partenaires et maires de la vallée de la Tave. Le duo ALCAZ et Martial Robillard ont donné un beau concert. Merci à Joseph pour sa présence.

Premier concert de l'année 2023 avec Michel Avalonne & Stéphanie Meyer, talentueuse violoncelliste, le 3 février à St Laurent la Vernède.

Participation de Chansonyme au premier Festival de Lassalle, les 3 et 4 mars, avec David Cros, Synapses et Cheval 2 Trois.

Une soirée avec Brassens (en français et en espagnol), le 12 mars à La Bruguière.

Un concert plein de délicatesse avec Francois Buffaud à Saint Laurent la Vernède, le 7 mai.

Le Festival de la Tave 2023 a battu son plein, avec cinq belles soirées du 16 au 21 juin :

- A Fontarèches, le 16 juin : Cyril Adda et le groupe de Vincent Tiberghien,
- A La Bastide d'Engras, le 17 juin : khôl et le duo ALCAZ,
- A Pognadoresse, le 18 juin : le trio Runnn et Erwens accompagné de Jo Labita,
- A La Bruguière, le 20 juin : Jean-Paul Bonfils et Joce Ballerat accompagné de Benjamin Barria,
- A Saint Laurent la Vernède, le 21 juin : un plateau des artistes autour de Cheval 2 Trois.

« Ballade en chansons dans le Vercors » à Corrençon, le 13 août : Une belle marche avec une halte en chansons au refuge du Clariant.

Soirée poésie le 27 août dans la cour de la mairie avec Cheval 2 Trois qui a rejoué pour les St Laurentais et les amis de la Tave son spectacle du festival d'Avignon « Chantons les poètes ! »

Jury Chansonyme : soirées conviviales afin de sélectionner les chansons présentées sur son site. Chansonyme a tenu un jury le 18 octobre au foyer Turion. Une dizaine de chansons et 6 nouveaux auteurs-compositeurs interprètes ont rejoint notre site

www.chansonyme.fr

Beau concert de Jean-Paul Bonfils, « le chanteur inutile ». Il nous a bien fait rire, le 25 novembre à la salle polyvalente de St Laurent la Vernède

Les dix ans de chansonyme en chansons, pour le réveillon du 31 décembre à la salle polyvalente de St Laurent la Vernède avec Martial Robillard, David Cros, Cheval 2 Trois, le duo Alyane.

Chansonyme a du cœur

Action pour les enfants des écoles (classe de Giulia à Saint Laurent la Vernède) : les enfants ont créé une chanson intitulée « Keskiebo ? » et l'ont chanté ainsi que 4 autres chansons le 21 juin ainsi que pour la fête des écoles.

Petits concerts dans les écoles des villages organisateurs du festival de la Tave et dans l'école de Cavillargues (pour les enfants de Pognadoresse), par les artistes du festival.

Concert pour le Téléthon à Bagnols sur Cèze, le 4 décembre, avec Cheval 2Trois et Daniel Vachée.

Chansonyme a fait chanter St Pons la Calm au café du château (Nougaro en novembre, Brassens décembre).

Musique au jardin, le 4 juin à St Eulalie, au profit de l'association Chengdoma.

Chansonyme dans la vallée de la Tave et ses environs

Concert en novembre à Saint Pons la Calm dans la salle du château avec la découverte de l'auteur, compositeur, interprète JC Campredon.

Concert de Cheval 2 Trois, le 30 juin, au Cap Mas de La Capelle Masmolène.

Soirée privée à Fontarèches chez notre amie Christiane avec Cheval 2 Trois, le 8 septembre.

Chansonyme le fonctionnement

Coté adhésions, nous ne comptons pas loin de 100 adhérents à la fin de cette année, dont la moitié d'auteurs compositeurs. Plus de 500 sympathisants sur notre listing.

Chansonyme porte haut et loin les couleurs de notre village en proposant :

Des concerts d'été en refuges sur le Vercors : La marmotte 1300 à Méaudre (16 août), La cabane de l'aigle (10 juillet et 7 août), Le Clariant à Lans en Vercors à Corrençon (11 août), Le banc de l'ours à Autrans.

Des plateaux d'artistes dans les festivals : Festival Brassens de Charavines du 3 au 7 août, Festival 22 vlà Georges à Sète du 22 au 29 octobre, à Ensues la Redonne, au lac du Salagou, au festival d'Avignon...

Des artistes Chansonyme se sont fait remarquer :

Frédéric BOBIN : sortie d'un nouvel album. Il viendra le présenter à la Bruguière en juin 2024

Cheval 2 Trois et Joce Ballerat au festival d'Avignon 2023

Cela s'appelle une année bien remplie !

En 2024 que nous prépare ces amoureux de la chanson ?

Chansonyme est déjà à la manœuvre avec les villages de Saint Laurent, La Bastide d'Engras, Fontarèches, Pognadoresse et la Bruguière. Le troisième festival de la Tave se déroulera du 18 au 22 juin 2024.

Voici le programme des concerts principaux :

Dates	Villages	Artistes concert
Mardi 18 juin	La Bastide d'Engras	Tom Torel
Mercredi 19 juin	La Bruguière	Frédéric Bobin
Jeudi 20 juin	Pognadoresse	Laurence M
Vendredi 21 juin	Fontarèches	Francois Buffaud Synapses
Samedi 22 juin	Saint Laurent la Vernède	Cheval 2 Trois ses amis

En attendant le festival au mois de juin on les retrouvera très vite :

En février, pour l'AG et la soirée de gala (date et lieu en préparation)

A partir de février et jusqu'à juin, en répétition avec les enfants des écoles : des chansons pour jouer en avant-scène des 5 soirées du festival de la Tave.

En mars :

À Belvezet le 15 mars, soirée poésie, avec le spectacle du festival 2024 « Chantons les poètes ! »

Début mai, pour un projet d'enregistrement/clip professionnel de la chanson « Keskiebo ? » créée et chantée par les enfants du RPI de la Vallée de la Tave (école de Saint Laurent)

En avril, avec une soirée Brassens (date et lieu à confirmer)

Chansonyme prépare une belle année 2024 en fêtes et en chansons.

« LI REBOUSSIE »

Divers évènements ont jalonné cette année 2023, dont le plus marquant fut la perte de notre amie et adhérente Thérèse Narbonne au mois de mars, regrettée de toute notre communauté, et nous privant ainsi de toute cette joie de vivre qu'elle dégageait...

Comme elle aurait aimé, les adhérents se sont retrouvés pour des moments conviviaux lors de diverses soirées, sortie, et voyage.

Ainsi, le 4 février une soirée apéro, pique-nique et gâteaux des rois a été organisée à la salle polyvalente.

Puis le 18 mars a eu lieu l'assemblée générale où les adhérents ont renouvelé le bureau et discuté des projets pour les mois suivants.

Lors de cette assemblée, fut décidé une journée en Ardèche, le 7 mai, à bord du petit train « Le Mastrou », avec repas au restaurant « Les négociants » suivi l'après-midi de la visite de la Ferme du Châtaignier. Malgré un temps maussade cette journée s'est bien déroulée et les adhérents et amis ont pu finir la journée en partageant des pizzas, sur la place du village.

Le 29 juillet, une paella préparée par Françoise et Jacques a à nouveau réuni les membres de l'association sous les Platanes dans une ambiance toujours sympathique.

Le 27 août a eu lieu l'incontournable fête « platanesque », mais en raison du mauvais temps, l'excellent poulet basquaise fut servi à la salle polyvalente. Ensuite, le soleil faisant son retour, le concours de boules et l'apéro du soir ont pu se déplacer sur la place des Platanes.

Enfin, du 5 au 12 octobre, notre voyage annuel nous a conduits au Portugal, où malgré une chaleur intense, les participants ont pu visiter entre autres, de magnifiques édifices tels que monastères et cathédrales, Lisbonne, Porto, Nazaré et promener sur les chenaux d'Aveiro à bord de barques typiques appelées « moliceiro ». Nous sommes heureux de constater l'attachement de nos adhérents à cette association qui va fêter ses 30 ans d'existence en 2024 !

A tous nos amis St Laurentais nous souhaitons une très bonne année 2024.



A SAINT LAURENT LA VERNEDE



ARTISAN PLÂTRIER

DIAZ José
Chemin de la Roquevinière
Tél. 06.20.82.81.54

BOIS DE CHAUFFAGE

PESENTI Jean-Luc
Le village
Tél. 06.16.51.64.65



l'Épicherie
DE LA VERNÈDE

ALIMENTATION
CAFÉ TABAC PRESSE GAZ
LIVRAISON À DOMICILE
ROTISSERIE PHOTOCOPIES

1 PLACE DU MONUMENT AUX MORTS
30330 ST LAURENT LA VERNÈDE
☎ 04 66 72 85 65

Sylvain DALVERNY

Electricité - Automatismes
Chauffage - Climatisation
Installation Antennes Terrestres & Satellites

☎ 06 73 15 79 30

mail: sylvain.dalverny@wanadoo.fr
3, Rte de Bagnols/Ceze 30330 St LAURENT LA VERNEDE

Les Jardins d'Agrigente
Gaetan DI STEFANO
Paysagiste Diplômé

Entretien et Création
d'espaces verts

› Elagage › Abattage › Débroussaillage
9 Chemin des Verriers
30330 St Laurent la Vernède
lesjardinsdagrigente@gmail.com
Tél. 07 89 03 76 88

Charme
& TERROIR
IMMOBILIER

Isabelle Brughera
06 18 21 92 85

6 Impasse des Charrettes - Domaine Natura
30330 St Laurent la Vernède

04 66 72 98 71



www.ctiuzes.com
contact@ctiuzes.com

AU COEUR DU JARDIN

Entretien et création
Espaces verts

Devis gratuit sur demande

William TEULE 06.79.56.25.26
willaucoeurdujardin@gmail.com

<p>Vin de pays DUCHE D'UZES Blanc, rosé et rouge.</p> <p>Vin de pays d'OC Blanc, rosé, rouge.</p> <p>Merlot.</p> <p>Fontaine à vin.</p>	 <p>DOMAINE NATURA</p> <p>Impasse des charrettes Route de Fontarèches 30330 Saint Laurent la vernède Tel/fax : 04 66 72 89 01 E-mail : domainenatura@gmail.com Ouvert de 10h à 12h et de 15h à 18h</p>	<p>Fruits de saison :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerises • Abricots • Figs • Prunes <p>Cueillette aux vergers durant toute la saison</p> <p>Produits du terroir</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: small;">L'abus d'alcool est dangereux pour la santé</p>
--	--	--

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT

TRAVAUX AVEC BRISE ROCHE



Christophe SOUCHON

Tél. fixe : 04.66.72.87.40

Port. : 06.03.83.54.19



CONSTRUCTION

S | G

D | P

RÉNOVATION

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DU BÂTIMENT**

NEUF ET RÉNOVATION

 **04 66 39 03 38 • sas.sgd30200@gmail.com** 



**LES
CALCAIRES
DU Gard**



**GROUPE
MARONCELLI**
DEPUIS 1923...

Exploitation & production
Lieu dit «Le bois de Saint-Laurent »
(Face à la déchetterie intercommunale)
30 330 Saint-Laurent-La Vernède
Tél. 07 77 38 00 26 - Port. 07 77 38 15 98
exploitation@lescalcairesdugard.com

Toutes correspondances
1495 RD 907 - BP 70084 - 84703 Sorgues
Tel. 04 90 39 46 51 - Fax 04 90 39 16 42
contact@groupemaroncelli.com

**SABLES &
GRAVIERS**

Vente aux
professionnels
& particuliers

PAILLOTE glou glou

BAR & RESTAURANT
ÉVÈNEMENTIEL

Jean Paul BOISSON
06 14 82 02 06

1, place des Platanes 30330 SAINT-LAURENT-LA-VERNÈDE

SOIRÉE

INAUGURATION

Mardi 30 avril 2024

18h00

Vin d'honneur offert

21h00

Ouverture de la soirée

#Nomis & #animation musicale

ASSAINISSEMENT



06 19 44 79 92

alphavidange30@orange.fr

**Votre expert
fosse septique**
à St-Laurent-la-Vernède

- Vidange & Débouchage
- Nettoyage haute pression
- Inspection caméra
- Entretien tout à l'égout
- Pose & entretien de pompe de relevage



ÉTUDE DE FILIÈRE D'ASSAINISSEMENT



Nous proposons la réalisation *d'études de sol* pour vos projets de *réhabilitation* et/ou *construction* de votre dispositif *assainissement* non collectif.

Dans le respect des *normes DTU 64.1*, en vigueur, concernant les dispositifs d'assainissement non collectif.

Tel : 06 31 64 22 25

Mail : esasol@orange.fr

Situé à St Laurent la Vernède

0767365271



**STUDIO
COIFFURE
STYLE
CREATION**

21 chemin des
cadenèdes
30330 st laurent la
vernède



Institut de beauté
Centre d'amincissement

07 82 98 42 59

www.beauty-lift.net

21 route de Fontarèches , 30330 St Laurent la Vernède

CLEANVAP30
CLIMATISATION



INSTALLATION, DÉPANNAGE,
ENTRETIEN

07 71 24 91 88
SAINT LAURENT LA VERNEDE
cleanvap30@gmail.com

Rôtisserie Alida



30330 Saint Laurent la Vernède
☎ **06.51.77.85.92**
@mail : lapetiterotisserie@yahoo.com
Tous les dimanches matin à Saint Laurent la Vernède

Poulets rôtis fermiers et préparations maison
(Tous les produits sont issus de circuits courts)

Siret : 41255155800023 - APE : 5610C

ESPRIT DECO
PIERRE OLIVIER
CAMBON

PEINTURE & DÉCORATION
Peinture
Chaux
Décoration
Tissu tendu
Béton ciré
...

06.82.15.00.82

VENTE DE FROMAGES FERMISERS



Patricia et Co

Le mardi matin, place du monument aux Morts

Le Secrétariat De Circé

Secrétariat Médical Indépendant

Saint-Laurent-la-Vernède

circeseCRETARIAT@gmail.com

Le Secrétariat de Circé

0625454822

circeseCRETARIAT@gmail.com

PRES DE CHEZ VOUS

Depuis le 1^{er} janvier,
votre magasin de
bricolage de
Pont des Charrettes
devient ...


ensemble c'est mieux

04.66.03.09.10

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT

Richard THIBAUD 06.16.54.35.54



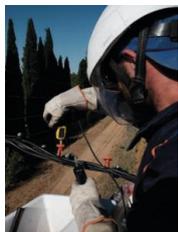
Quartier la Rivière SAINT QUENTIN LA POTERIE
Chemin du Mas Pascal 30580 LA BRUGUIERE

tp.thibaud@orange.fr



L'énergie de vos projets

Réseaux électriques HTA-BTA - Postes de transformation
 Eclairage Public - Eclairage architectural
 Economies d'énergie
 Génie civil téléphone - Réseau gaz
 Signalisation tricolore - Vidéoprotection
 Eclairage terrains de sport et grands espaces
 Bornes de recharge pour véhicules électriques
 Bornes foraines - Bornes aires d'accueil
 Viabilisation de terrains



ETE VALETTE

Avenue d'Anduze - BP 70047 - 30101 ALES CEDEX

Tél : 0466 522 530 Fax : 0466 527 212

e-mail : valette@valette-ete.fr

www.valette-ete.fr



Katia Fleurs



Chemin du Château
 30700 Saint-Quentin-la-Poterie
 Les arches de St Quentin 1 place du marché
 a distance

Comptoir
du Village



Gamm Vert

Poterie
Ménager
Végétaux
Jardinage

Produits Piscine
Vêtements de Travail
Alimentation Animale

Luc Veyrat

14 av Pierre de Cabissole • 30700 Saint-Quentin-la-Poterie
 Tél. 04 66 57 32 74 / 06 73 59 35 44 • Fax. 04 66 57 32 76
lisa.st-quentin@groupsud.com



Groupama
 MÉDITERRANÉE
 la vraie vie s'assure ici

Auto - Habitation - Santé - Retraite - Epargne - Banque

1037, route de Nîmes - 30700 UZES Tél. 04.66.22.26.22

Carrefour
contact



Boucherie
à
la coupe

Traiteur
fabriqué
sur place

ST-QUENTIN-LA-POTERIE
 Place du marché

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h
 et le dimanche de 9h à 13h

Tél. 04 66 22 17 05

Point
chaud

Vente de
gaz

CLEMENCON FRERES

Elagage d'arbres
assistance
technique

NAVACELLES

Tèl. 04.66.24.89.45

taxis 24/7
Nabais

Une flotte
de près
de **40 voitures**
à votre
service...

+33 (0)4 66 22 28 28

- Transport groupe & V.I.P.
- Toutes distances

reservation@taxisnabais.com

MENUISERIE ALU - PVC - BOIS
VOLET - PORTAIL - RIDEAU
STORE - MOUSTIQUAIRE
VITRERIE - MIROITERIE
SERRURERIE

Pascal BRUGUIER
Rue de la Tourette
30330 POUGNADRESSE

Bruguiier Menuiserie



06.82.24.69.69

Email : bruguiier.menuiserie@orange.fr
Site : www.bruguiier-menuiserie.com

BAZALGETTE

Terrassement, VRD, Canalisations, Assainissements,
Travaux Particuliers, Maçonnerie, Rénovation

Tél 04 66 72 80 54 – Fax 04 66 72 83 01
e-mail : bazalgette.btp@orange.fr
30580 FONTARECHES

GROUPE ROBERT 

CARRIÈRES & INDUSTRIES - TRAVAUX PUBLICS - MINAGE TRAVAUX SPÉCIAUX



346 Rue de la République - 30630 VERFEUIL
Tél. : 04 66 72 90 43 - www.grouperobert.fr

THERMIQUE DU MIDI

Installation d'équipements
thermiques
et climatisations, plomberie

Zone artisanale de Bernon
30330 TRESQUES

Tél. 04.66.89.65.44

J.D
Multitravaux
Solutions - Rénovation

Jardinage & Espaces verts
Entretien & Réparations habitat
Aménagement intérieur
Peinture & Carrelage
Montage mobilier...



Secteur Gard
06 59 71 49 90
jonathan.d3485@yahoo.fr



Un grand merci à Mme Vidal, participante du concours photo